



Le Peu à Lathus (86) le 23 mars 2019. Photo : F. Montigny – ARB NA

PLUVIOMETRIE

Des précipitations faibles sur le territoire / p.3

EAUX SOUTERRAINES

66,7% des stations avec un niveau inférieur à la moyenne / p.5

DEBITS DES COURS D'EAU

Des débits inférieurs aux moyennes / p.8

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Mars 2019

Bulletin n°163

Mars 2019

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre, etc. En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Le mois de mars est marqué par des pluies peu fréquentes et concentrées en début de mois. Les cumuls pluviométriques mensuels sont ainsi inférieurs aux normales saisonnières sur l'ensemble du territoire à l'exception du sud des Deux-Sèvres qui présente des cumuls proches à légèrement supérieurs aux normales.

En lien avec les faibles précipitations, la situation des nappes s'est dégradée. Ainsi 45 stations suivies indiquent une hausse à fin mars (contre 69 en baisse) et seulement 33,3% des piézomètres indiquent des niveaux proches ou supérieurs à la moyenne. La situation au 31 mars 2019 se situe au 4^{ème} rang des situations les moins favorables de ces dix-neuf dernières années.

La tendance générale des débits des cours d'eau est à la baisse. Les débits moyens mensuels sont inférieurs aux moyennes interannuelles.

Les taux de remplissage des quatre principaux barrages-réservoirs ont légèrement augmenté entre fin février et fin mars.

Sommaire

BILAN PLUVIOMÉTRIQUE	/ p.3
SUIVI PIÉZOMÉTRIQUE	/ p.5
DEBITS DES COURS D'EAU	/ p.8
L'ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES	/ p.12
LES BARRAGES-RÉSERVOIRS	/ p.13
L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	/ p.14

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfetures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'AFB Nouvelle-Aquitaine.

**Agence Régionale
de la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**



**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

BILAN PLUVIOMÉTRIQUE

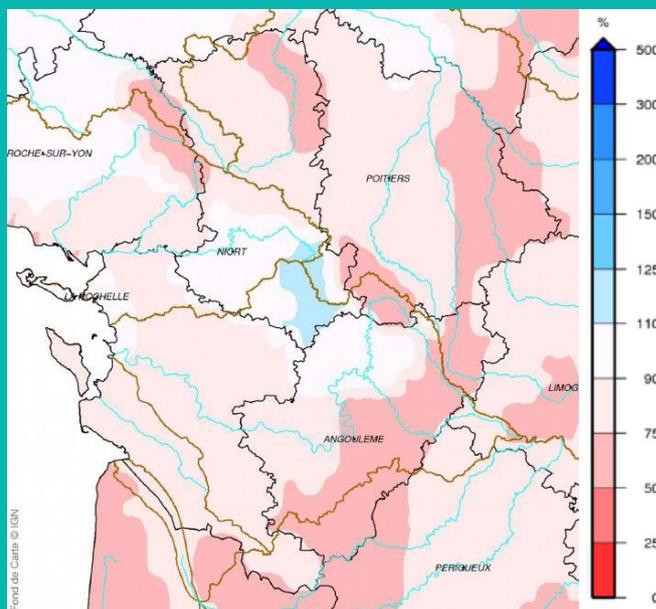
Sources : Météo France ; bulletin mensuel fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine



Pluviométrie du mois de mars 2019

En mars, en raison de la présence de l'anticyclone sur l'Europe, le temps a été sec à partir du 18^{ème} jour du mois. Les cumuls mensuels sont généralement inférieurs aux normales et compris entre 40 et 60 mm sur l'ensemble de la région. Ils atteignent ponctuellement jusqu'à 80 mm au sud-est des Deux-Sèvres.

Ainsi, les déficits ont été de l'ordre de 15 à 30% sur l'ensemble du territoire, à l'exception du sud-est des Deux-Sèvres qui présente des cumuls conformes voir légèrement excédentaires.



Carte des rapports aux normales de mars 2019

Cumuls de février et de mars 2019 aux 4 principales stations

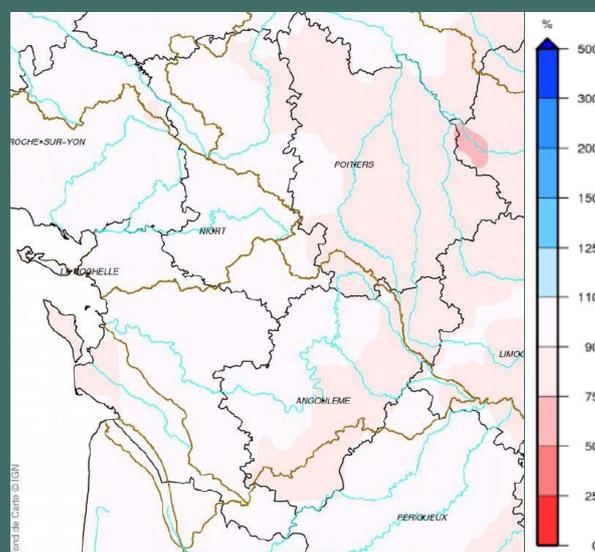
Les cumuls pluviométriques de janvier 2019 sont inférieurs aux moyennes mensuelles interannuelles à Cognac (-10%), Niort (-20%) et La Rochelle (-11%) et à Poitiers (-14%).

COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
FEVRIER	MARS	FEVRIER	MARS	FEVRIER	MARS	FEVRIER	MARS
19,8	52,2	30,1	46,8	21,2	50,8	23,2	40,7
(52,0)	(57,7)	(56,2)	(52,6)	(66,1)	(63,8)	(46,2)	(47,4)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont indiqués entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre 2018 à mars 2019

Après un mois de novembre et un mois de décembre arrosés, les pluies efficaces sont déficitaires. Les cumuls présentent donc des déficits sur ces 5 derniers mois de l'ordre de 10 à 20% sur l'est du bassin et ponctuellement sur le littoral et sont en général conformes sur l'ouest du territoire.

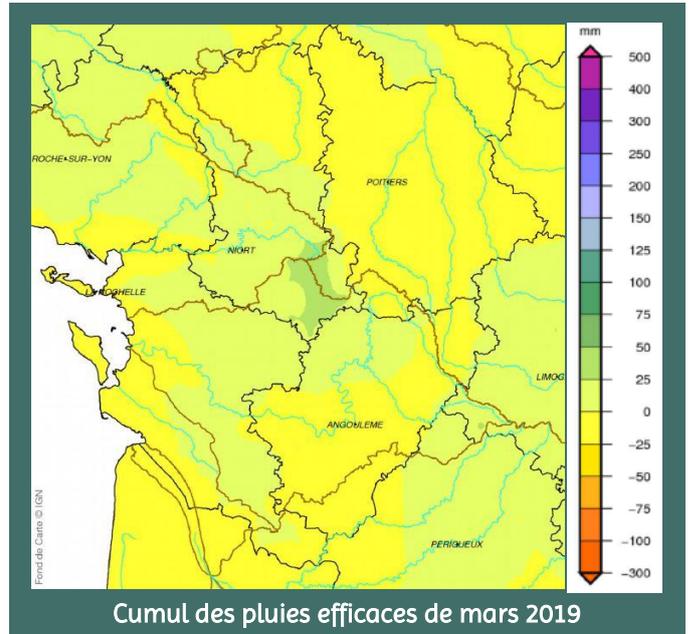


Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (novembre 2018 à mars 2019)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

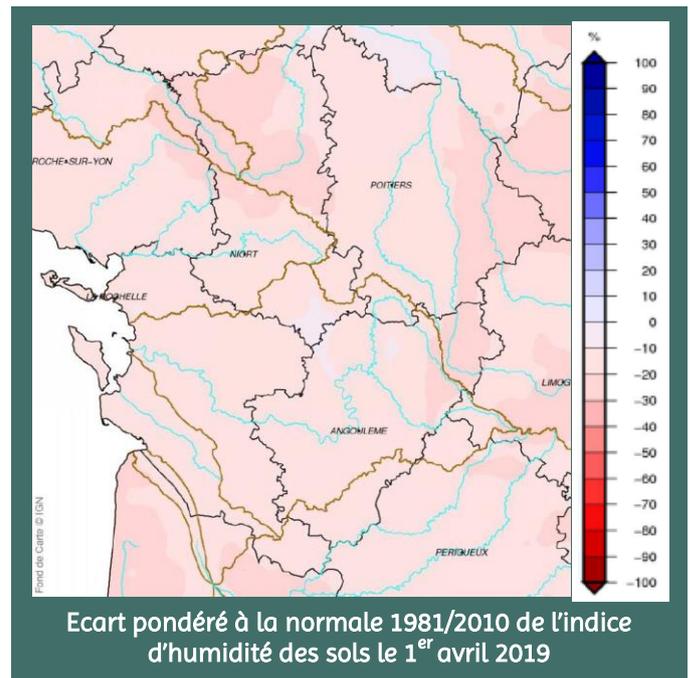
Les pluies ont rarement été efficaces sur l'ensemble du territoire. Les cumuls se situent entre **-15 et 0 mm** à l'exception du centre où ils sont de l'ordre de **+5 à +30mm**.



Humidité dans les sols superficiels

En lien avec les faibles pluies de la seconde partie du mois, les **sols se sont asséchés**.

Au **1^{er} avril**, l'humidité des sols est plus faible que la moyenne de **10 à 30%**.



Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France :
Rubrique Climat > Bilans Climatiques



SUIVI PIÉZOMÉTRIQUE

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, Département de la Vendée ; traitement ARB NA
Bulletin : http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion_20190331.pdf



Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

Rappel : La recharge automnale 2018 des nappes d'eaux souterraines a tardé à s'enclencher en raison des faibles précipitations observées. A fin octobre, environ la moitié des piézomètres indiquaient alors un niveau inférieur à la moyenne et à fin novembre, ce chiffre s'élevait à environ 60%.

A fin mars, **69 piézomètres** présentent une baisse par rapport au mois précédent et **45** indiquent une hausse (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 13 en baisse et 101 en hausse, fin février).

Au 31 mars 2019, **76 piézomètres** présentent un niveau inférieur à la moyenne interannuelle, soit **66,7%** du parc tous types de nappes confondus (contre 40,4% fin février). **33,3%** des piézomètres indiquent des niveaux proches ou supérieurs à la moyenne, contre 59,6% fin février. La situation au 31 mars 2019 se situe au **4^{ème}** rang des situations les moins favorables de ces dix-neuf dernières années.

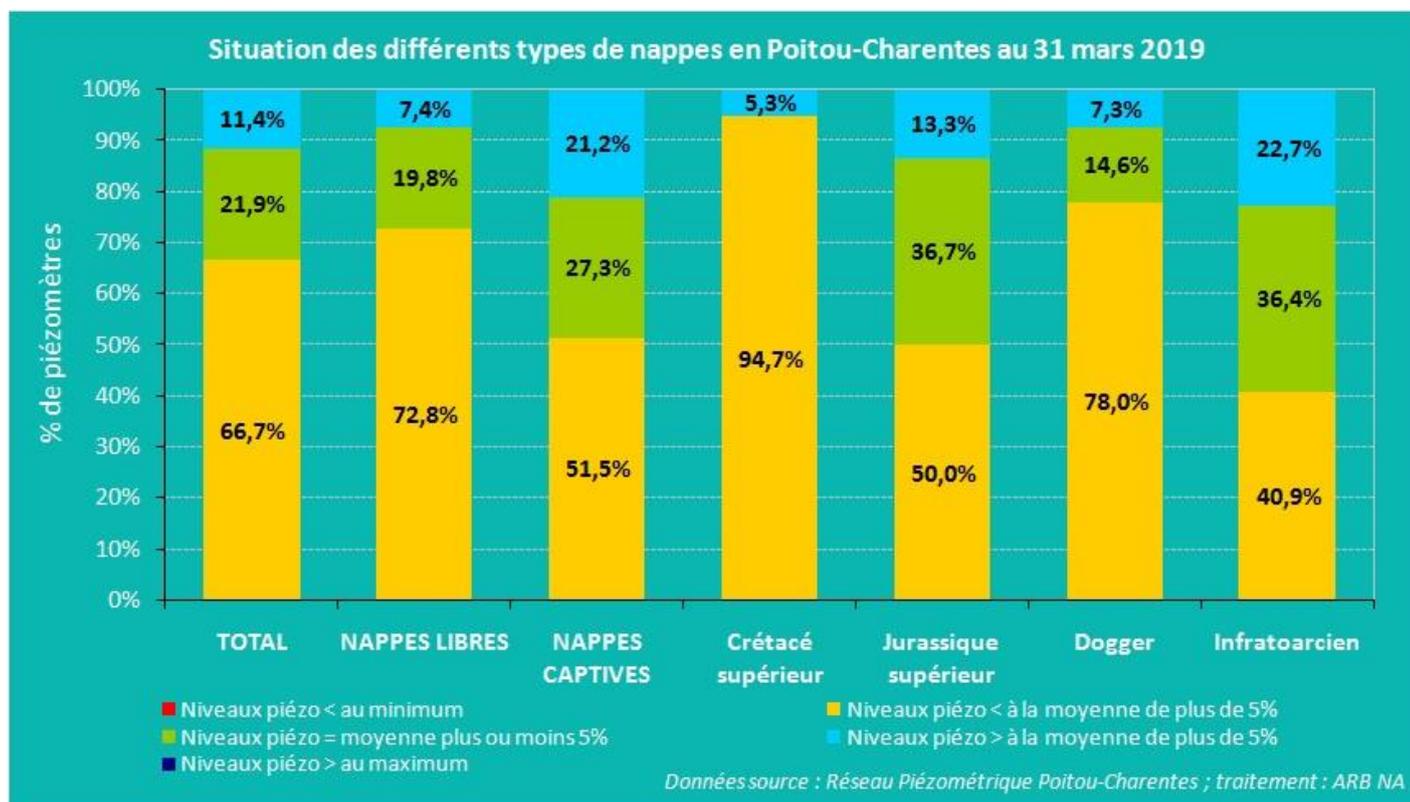
Synthèse par type de nappe au 31 mars

Pour les nappes libres :

72,8% des piézomètres présentent un niveau inférieur à leur moyenne (40,2% fin février) ; **19,8%** un niveau proche et **27,2%** un niveau supérieur à leur moyenne.

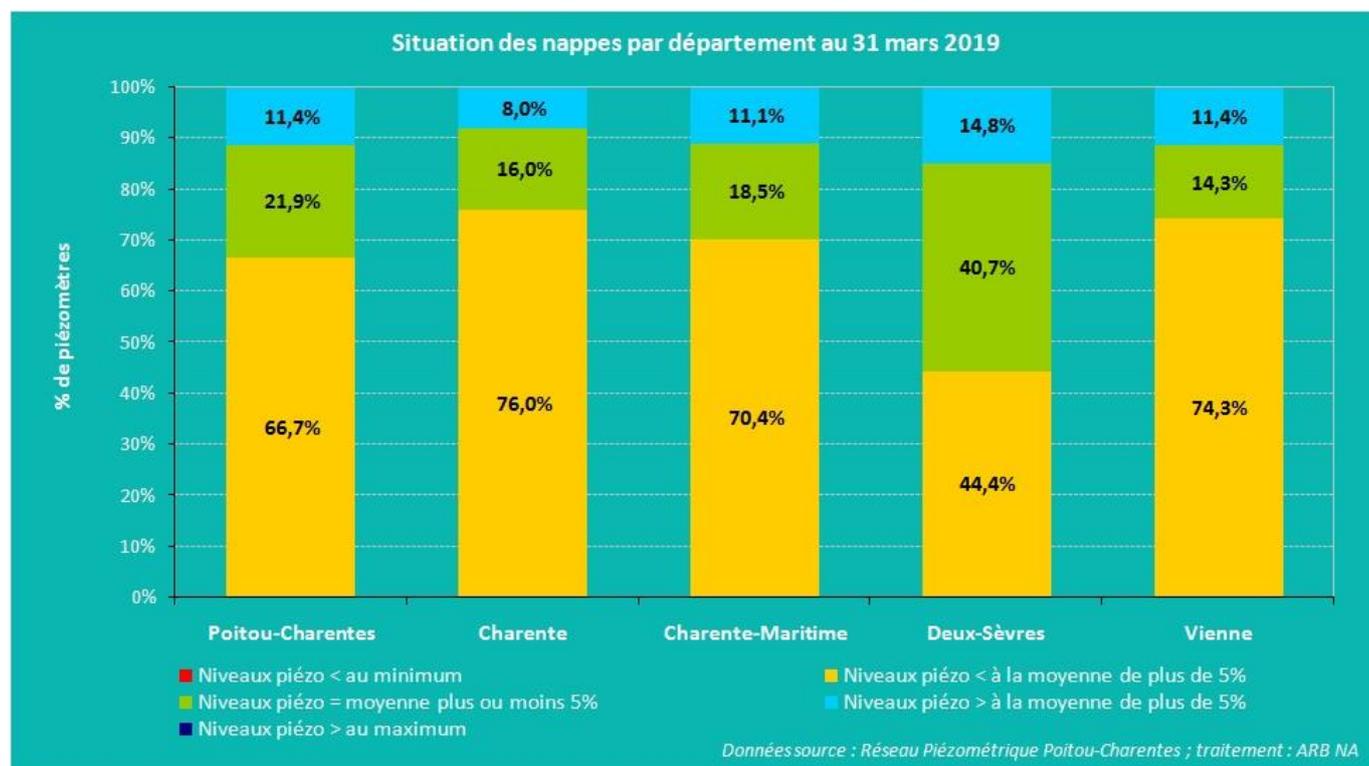
Pour les nappes captives :

48,5% des niveaux piézométriques sont proches à supérieurs à la moyenne (59,4% fin février), dont **27,3%** proches (34,4% fin février). **17** piézomètres présentent un niveau inférieur à la moyenne (51,5%).



Synthèse par département au 31 mars

- En Charente, la situation s'est dégradée par rapport à fin février : 76% des piézomètres présentent un niveau inférieur à leur moyenne, contre 24% fin février ; et 24% affichent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne (contre 76% fin février).
- En Charente-Maritime, la situation s'est également dégradée : 70,4% des piézomètres présentent un niveau inférieur à leur moyenne, contre 29,6% fin février ; et 29,6% affichent un niveau proche ou supérieur à la moyenne (contre 70,4% fin février).
- Deux-Sèvres, la situation s'est également dégradée : 55,5% des piézomètres présentent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne, contre 81,5% fin février ; et 44,4% affichent un niveau inférieur à la moyenne (contre 18,5% fin février).
- En Vienne, la situation s'est légèrement améliorée : 74,3% des piézomètres présentent un niveau inférieur à leur moyenne, contre 77,1% fin février ; et 25,7% affichent un niveau proche ou supérieur à la moyenne (contre 22,9% fin février).



Secteur Sud Vendée du Marais Poitevin

Source : Observatoire de l'Environnement en Vendée

Le bulletin de suivi du niveau des nappes en Vendée n'est plus disponible, néanmoins les données (mises à jour quotidienne) sont toujours consultables et téléchargeables pour chaque station de mesure.



Pour en savoir plus ...

<https://observatoire.vendee.fr>

Consultez le site de l'Observatoire départemental de la Vendée pour suivre les ressources en eau du secteur Sud Vendée du Marais Poitevin



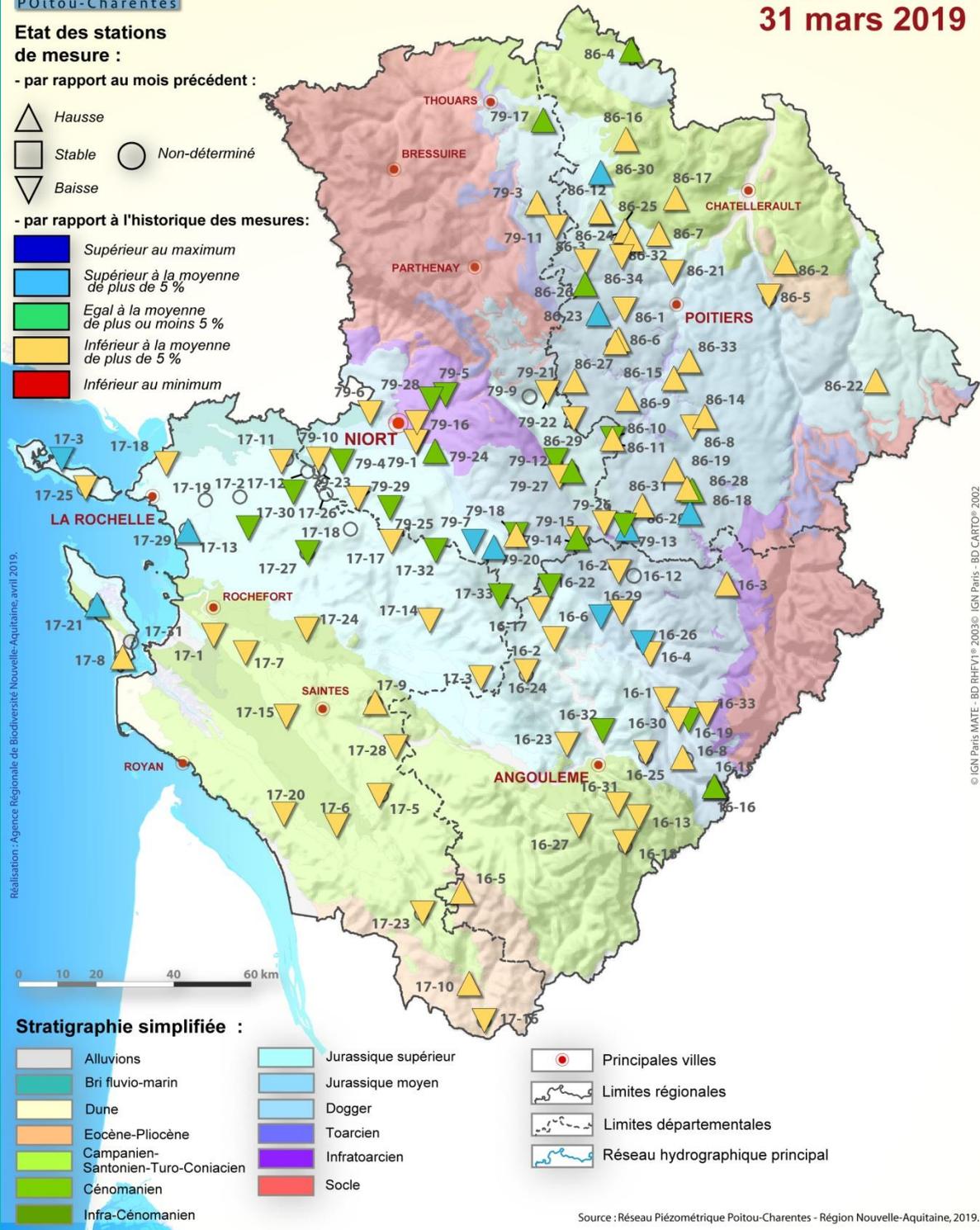
Etat des stations de mesure :

- par rapport au mois précédent :

- △ Hausse
- ◻ Stable
- Non-déterminé
- ▽ Baisse

- par rapport à l'historique des mesures:

- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
- Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
- Inférieur au minimum



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 31 mars 2019



Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes



DEBITS DES COURS D'EAU

Sources : Banque HYDRO, DREAL Nouvelle-Aquitaine (Département Hydrométrie et Prévision des Crues Vienne-Charente-Atlantique) et Pays de la Loire



Le tableau suivant permet de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (35 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé, sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

La situation

En mars, la tendance générale des débits des cours d'eau est à la baisse, malgré quelques pics de débits en début de mois en lien avec les précipitations.

Ainsi, toutes les stations affichent un débit moyen mensuel inférieur à la moyenne interannuelle.

Synthèse par station

Bassin / secteur	Cours d'eau	Localisation de la station de suivi	Période de référence	Débits moyen (m ³ /s)		% par rapport à la moyenne
				Interannuel	2019	
Vienne amont	Vienne	Étagnac (16)	1969-2018	101,00	55,02	54,5%
Vienne aval	Vienne	Lussac-les-Châteaux (86)	1985-2018	115,00	65,01	56,5%
	Vienne	Ingrandes (86)	1918-2018	180,00	91,56	50,9%
	Veude	Lémeré (37)	1997-2018	2,02	1,14	56,3%
Gartempe	Gartempe	Vicq-sur-Gartempe (86)	2007-2018	48,00	24,89	51,8%
Creuse	Creuse	Leugny (86)	1964-2018	116,00	53,15	45,8%
Clain	Vonne	Cloué (86)	1969-2018	4,65	3,07	66,0%
	Boivre	Vouneuil-sous-Biard (86)	1987-2018	1,74	0,81	46,6%
	Clain	Poitiers (86)	1988-2018	22,40	12,45	55,6%
	Clain	Dissay (86)	1965-2018	30,70	16,13	52,5%
Thouet	Thouaret	Luzay (79)	1971-2018	2,87	1,810	63,1%
	Argenton	Massais (79)	1969-2018	7,71	3,62	46,9%
	Dive du Nord	Pouançay (86)	1967-2018	3,94	2,62	66,4%
	Thouet	Montreuil-Bellay (49)	2012-2018	20,94	12,25	58,5%
Sèvre Niortaise et Marais Poitevin	Lay	Mareuil-sur-Lay-Dissais (85)	1969-2018	14,30	7,57	52,9%
	Autise	Saint-Hilaire-des-Loges (85)	1971-2018	4,21	2,996	71,2%
	Sèvre Niortaise	Azay-le-Brûlé (79)	1971-2018	6,33	5,35	84,5%
	Sèvre Niortaise	Niort (79)	1969-2018	17,70	14,24	80,4%
Vendée	Vendée	Pissotte (85)	1993-2018	5,69	3,16	55,6%
Sèvre Nantaise	Sèvre Nantaise	Saint-Mesmin (85)	1994-2018	6,83	4,65	68,1%
	Sèvre Nantaise	Tiffauges (85)	1968-2018	14,50	10,20	70,3%
Dronne	Lizonne	Saint-Séverin (16)	1985-2018	7,96	4,47	56,2%
	Dronne	Bonnes (16)	1970-2018	29,10	17,23	59,2%
	Tude	Médillac (16)	1969-2018	4,04	1,57	38,9%
	Dronne	Coutras (33)	2004-2018	44,60	20,65	46,3%
Charente amont	Bonnieure	Saint-Ciers-sur-Bonnieure (16)	1968-2018	2,69	1,06	39,5%
	Tardoire	Montbron (16)	1967-2018	8,64	5,46	63,2%
	Touvre	Gond-Pontouvre (16)	1980-2018	17,90	15,34	85,7%
	Charente	Vindelle (16)	1977-2018	48,60	23,92	49,2%
Charente moyenne	Charente	Jarnac (16)	1990-2018	74,10	51,93	70,1%
Charente aval	Né	Salles-d'Angles (16)	1969-2018	6,99	2,99	42,8%
	Seugne	Saint-Seurin-de-Palenne (17)	1968-2018	9,96	6,57	65,9%
	Charente	Chaniers (17)	2004-2018	119,00	66,68	56,0%
	Boutonne	Saint-Séverin-sur-Boutonne (17)	1969-2018	8,97	7,91	88,2%
Seudre	Seudre	Saint-André-de-Lidon (17)	1970-2018	1,59	0,89	56,0%

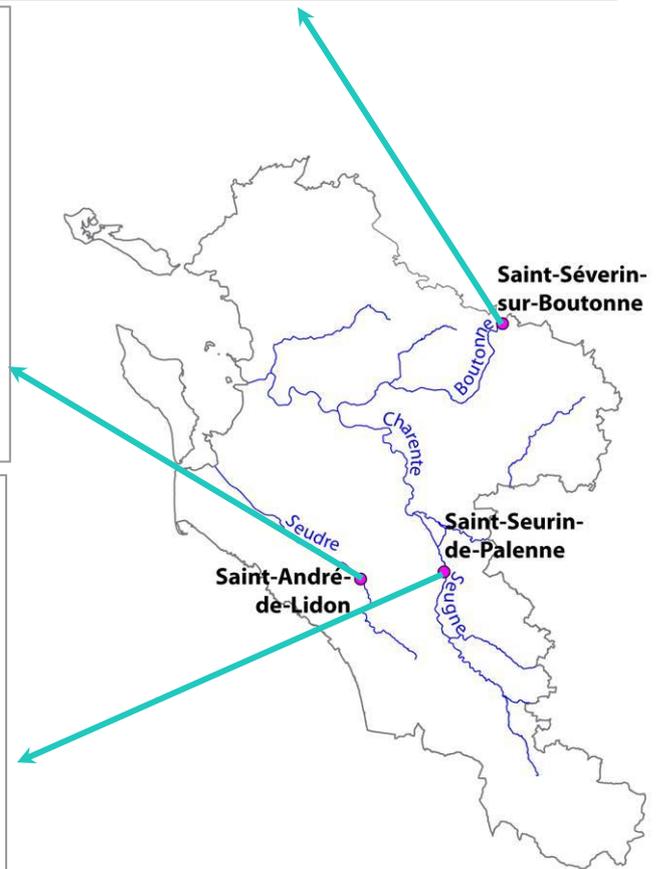
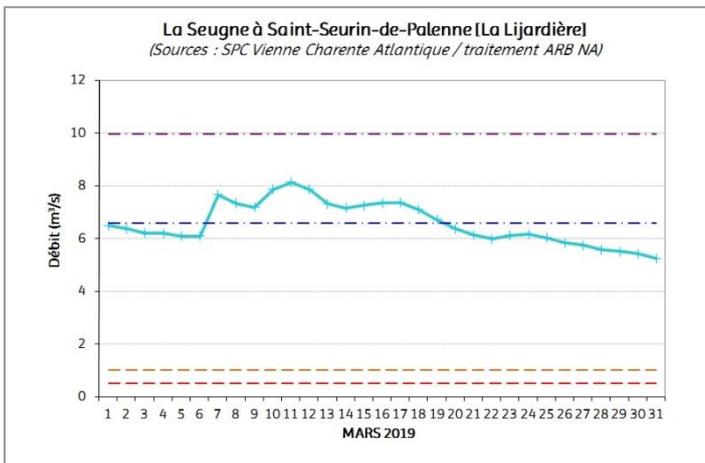
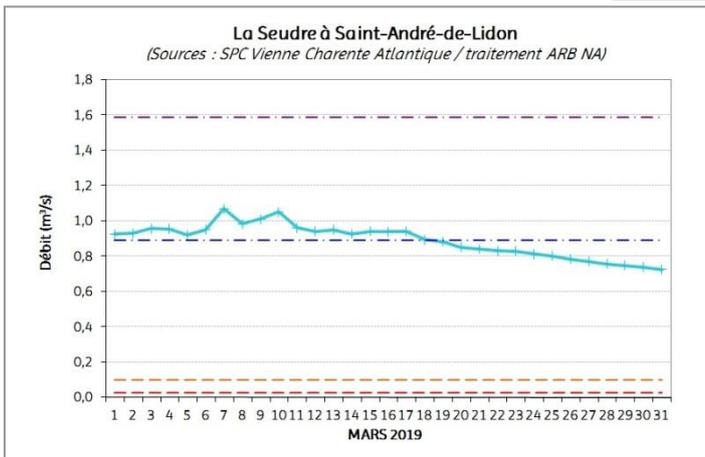
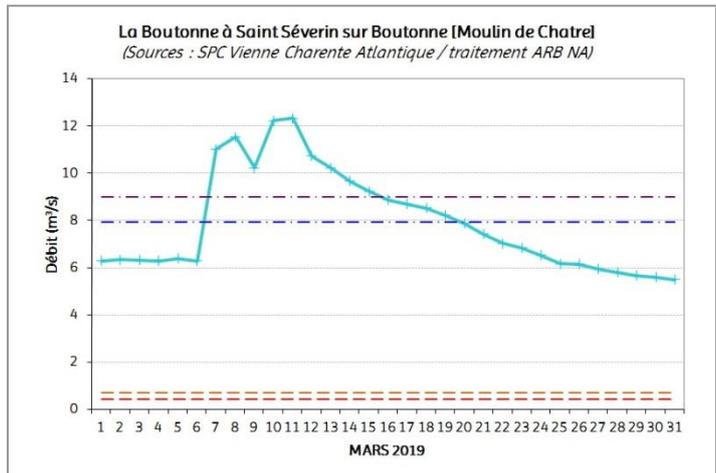
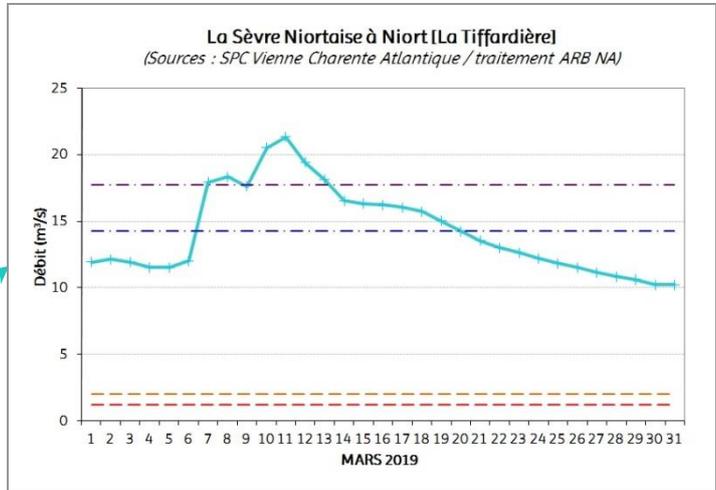
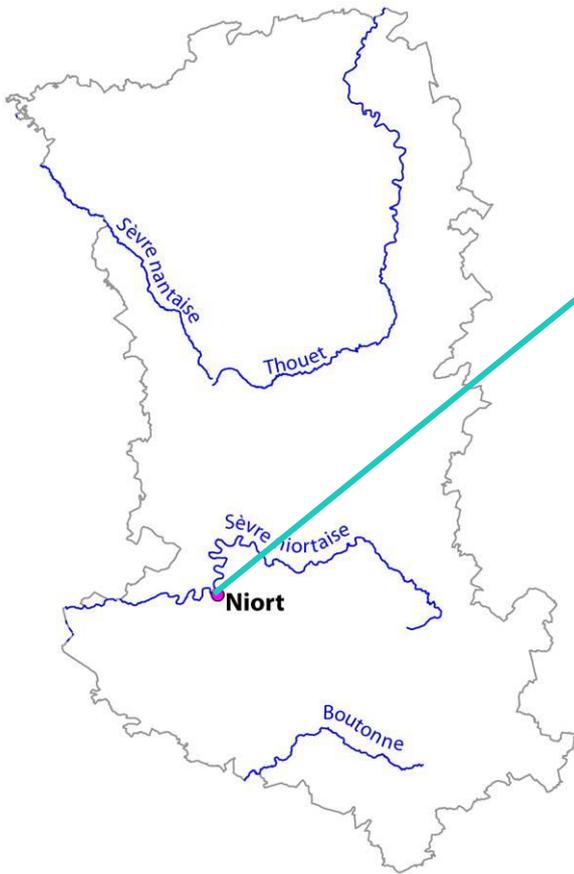
ND : données non disponibles ou nombre de valeurs trop faible pour avoir une moyenne représentative

* : valeurs de débit journalier manquantes (nombre de jours manquants)

/\ : données incertaines

Légende : 0 à 20% 20 à 50% 50 à 90% 90 à 110% 110 à 150% > 150%

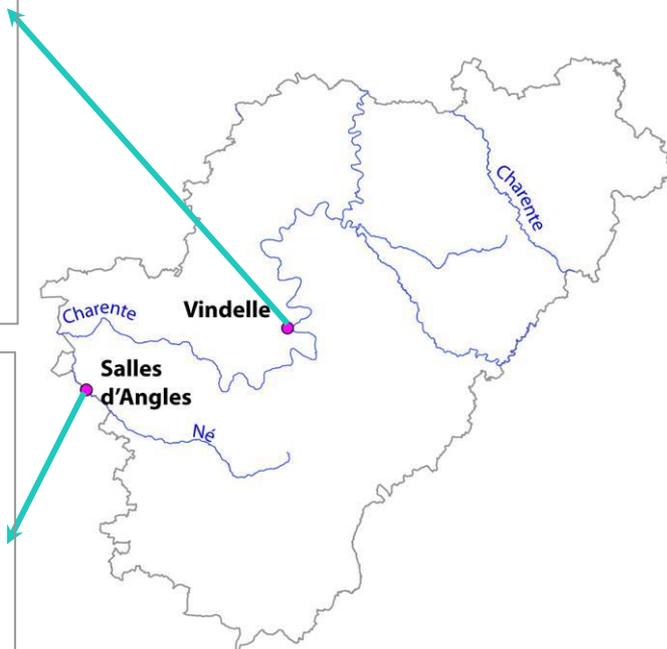
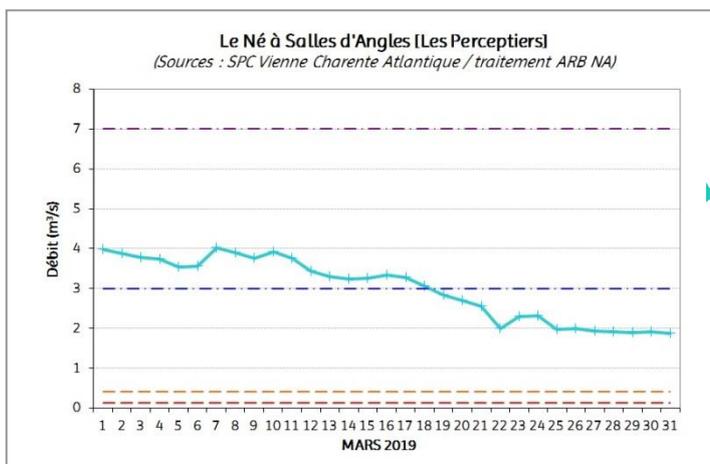
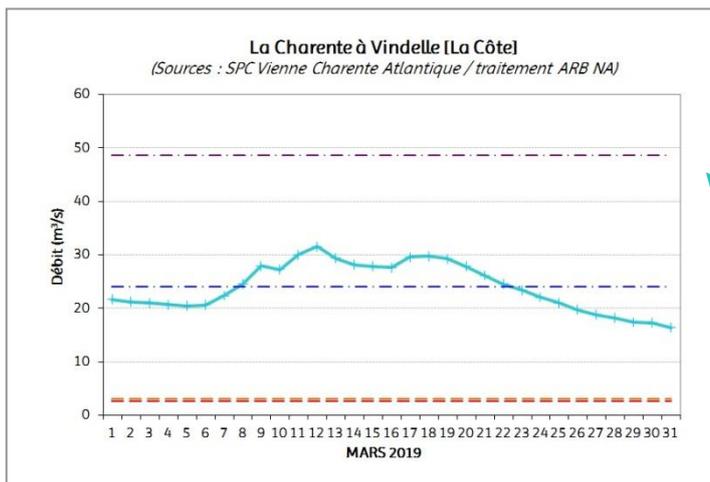
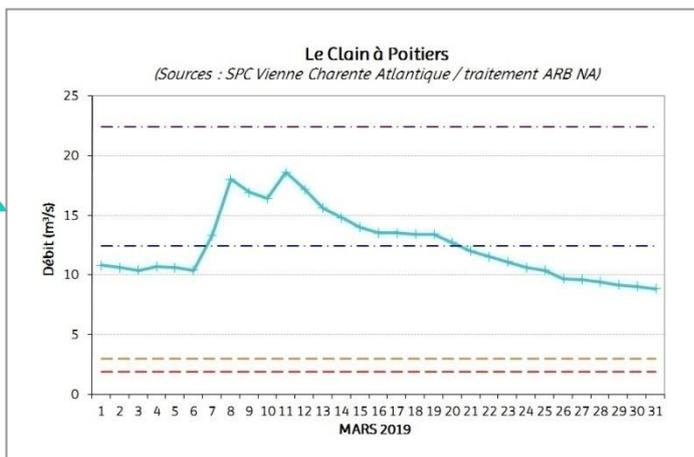
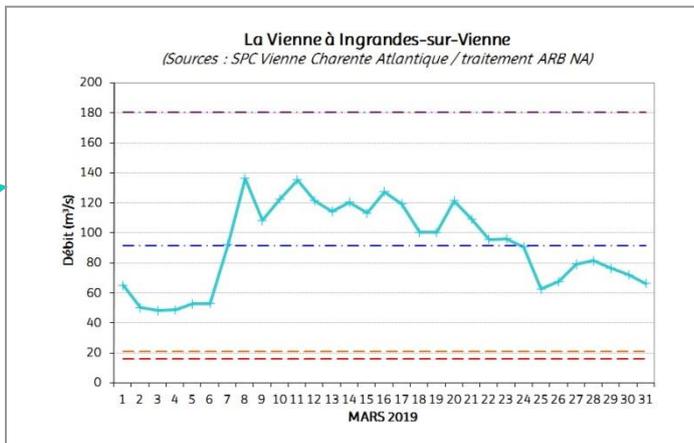
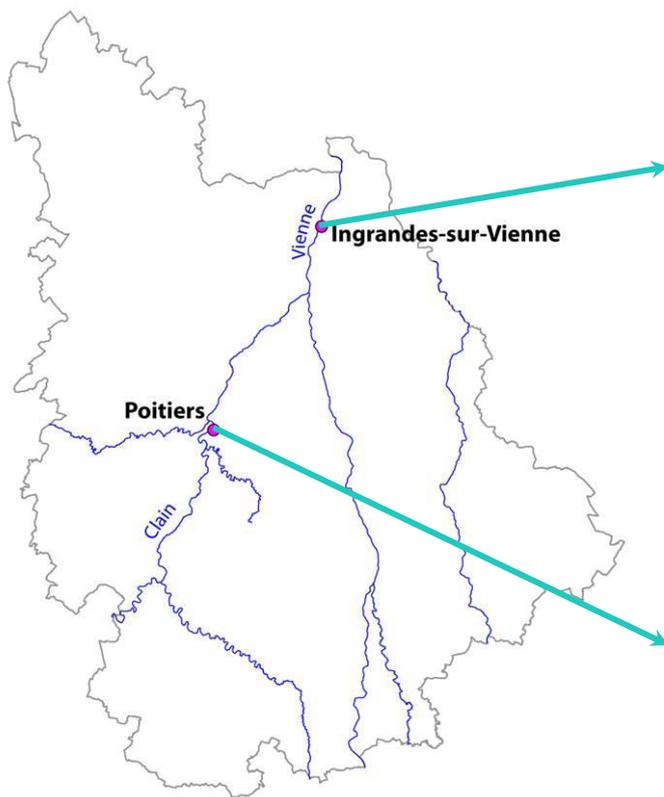
Tableau récapitulatif des débits moyens mensuels (mars 2019), interannuels et % du rapport entre les 2



Profils représentant les débits journaliers du mois, mesurés au niveau de différentes stations
 (Source : Service de Prédiction des Crues Vienne – Charente – Atlantique ; traitement : ARB NA)

Légende :

- +— Débit journalier
- - - Moyenne mensuelle
- - - Moyenne mensuelle interannuelle
- - - Débit de Crise (DCR)
- - - Débit d'Objectif Etiage (DOE)



Pour en savoir plus ...

www.eau-poitou-charentes.org/Le-suivi-des-debits.html

Suivez les débits quotidiennement



Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale **supérieur à 10 m³/s** ».



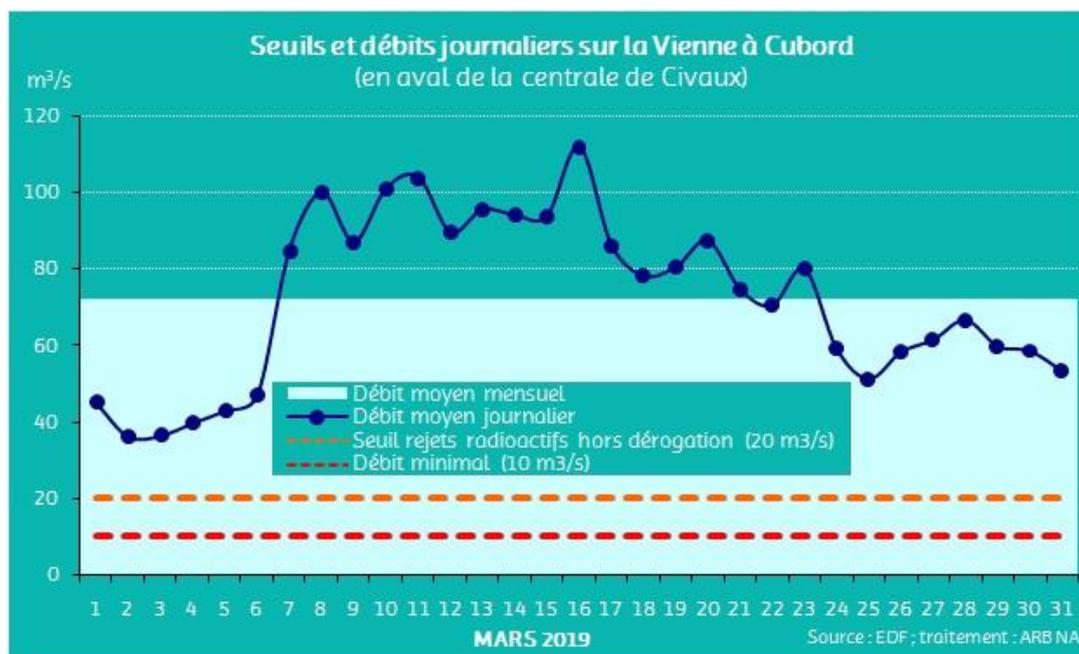
* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont **autorisés** lorsque **le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s**. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris **entre 20 et 27 m³/s**, les rejets donnent lieu à une **information de l'ASN**. Un **régime dérogatoire** permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des **rejets entre 10 et 20 m³/s**. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord, station débitmétrique de référence = 53,4 m³/s (le 31/03)
- à Lussac-les-Châteaux = 44,7 m³/s (le 31/03)

Le débit moyen journalier de la Vienne a été systématiquement supérieur à 20 m³/s au cours du mois de mars. En conséquence, les rejets d'effluents radiochimiques étaient autorisés.



Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr>

Consultez le mini-site d'EDF sur la centrale de Civaux



L'ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : résultats des campagnes ONDE de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) ;
Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), SIAH du Né et SYMBA.

Il n'y a pas eu de campagne de suivi de l'écoulement des cours d'eau ce mois-ci. Les dernières campagnes ont eu lieu en novembre 2018 dans certains départements, compte-tenu de la situation de sécheresse.

Les **premières aloses** ont été filmées le 16 mars de cette année grâce à un nouveau dispositif de comptage des poissons migrateurs installé **sur la Sèvre niortaise**.

Les **premières lamproies marines** ont été observées ces dernières semaines **sur le bassin de la Vienne** : le 8 mars sur la Vienne à Châtellerault et le 10 mars sur la Creuse à la station de comptage de Descartes. Les passages restent rares et la migration n'est pas précoce malgré les températures clémentes du mois de février. Elles ont également été observées en Charente à la station de comptage de Crouin.



La Vienne à Vouneuil-sur-Vienne (86), le 3 mars 2019. Photo : A. Ribreau – ARB NA

Pour en savoir plus ...

www.vigicrues.gouv.fr

Service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France

www.eau-poitou-charentes.org

- Consultez les résultats des campagnes de suivi de l'écoulement des cours d'eau : l'eau et ses usages en région > Sa quantité > Suivi des écoulements
- Sur les inondations et les crues : rubrique Connaître l'eau et ses usages en région > Sa quantité > Inondations

LES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente



En lien avec les précipitations de mars, les taux de remplissage ont globalement augmenté depuis fin février : **+9%** pour le **Cébron**, **stable** pour la **Touche-Poupard** ; **+14%** pour **Mas Chaban** et **+11%** pour **Lavaud** entre fin février et fin mars.

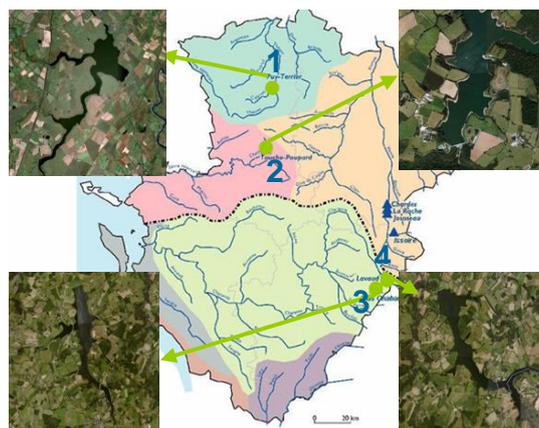
La situation reste cependant **hétérogène** entre la Charente et les Deux-Sèvres, avec des **barrages presque intégralement remplis** pour ce dernier département et des **barrages moins remplis** en Charente.

	Deux-Sèvres		Charente	
	Cébron-Puy Terrier (1)	Touche-Poupard (2)	Mas Chaban (3)	Lavaud (4)
Fin mars 2019	97%	100%	89%	84%
Fin fév. 2019	88%	100%	75%	73%
Fin janv. 2019	87%	94%	56%	53%
Fin déc. 2018	81%	89%	46% (au 07/01)	44% (au 07/01)
Fin nov. 2018	48% (mi-nov.)	44%	16%	17%
Fin oct. 2018	54%	45%	17%	21%
Fin sept. 2018	56%	50%	25%	48%
Fin mars 2018	100%	100%	100%	100%
Fin fév. 2018	94%	100%	100%	100%
Fin janv. 2018	85%	94%	94%	95%
Fin déc. 2017	17%	33%	24%	20%
Fin nov. 2017	21%	32%	10%	10%
Fin oct. 2017	25%	34%	11%	8%
Fin sept. 2017	30%	36%	13%	10%
Capacité totale (en millions de m³)	11	15	14	10

Evolution du taux de remplissage des grands barrages de Poitou-Charentes

Pour rappel, les réserves en eau de **Lavaud et de Mas Chaban** (situés sur le secteur amont de la Charente) sont **utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage**, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du **Cébron** (situé sur le Thouet) et de la **Touche Poupard** (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) **assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable**.



Source : Google Earth

Pour en savoir plus ...

<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

[Plaquette d'information sur le barrage de la Touche-Poupard](#)



L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Source : Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine

L'accès à l'eau potable peut être affecté par des problèmes de manque d'eau ou des problèmes de qualité liés à des épisodes de sécheresses (pollution plus concentrée). A contrario, les afflux d'eau importants occasionnels peuvent générer des problèmes de turbidité (eau troublée par des particules en suspension). **A notre connaissance, aucune coupure d'alimentation en eau potable n'a été relevée ce mois-ci.**

Pour tout savoir sur l'eau du robinet que vous consommez en Nouvelle-Aquitaine, consultez le site de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/ (rubrique Votre santé > Environnement et santé > Eaux de consommation). Il donne accès à des informations pour mieux comprendre les enjeux de l'alimentation en eau potable ou savoir comment est gérée et distribuée l'eau du robinet en région. D'autre part, les résultats actualisés du contrôle sanitaire mis en œuvre par l'ARS sont accessibles sur le site du ministère chargé de la santé : www.eaupotable.sante.gouv.fr



Pour en savoir plus ...

www.eau-poitou-charentes.org

Rubrique : Connaître l'eau et ses usages en région > Eau potable



Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin

Mars 2019



Ce document est consultable et téléchargeable dans son intégralité et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA

Rubrique : Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)

<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Consulter les bulletins de situation hydrologique sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.

Rubrique : Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine

<http://biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

**Agence Régionale de
la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**



**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres